



Olivier LE BOT

Public law professor at Aix-Marseille university

Director of Master II “Public litigation”

Director of the chronic “constitutional law” in the bi-annual revue of animal law (RSDA: Revue semestrielle de droit animalier)

Publications in animal law

Articles

- « La protection de l’animal en droit constitutionnel. Etude de droit comparé », *RRJ* 2007/4, pp. 1823-1869 ; [Lex electronica 2007, vol. 12, n° 2](#), 54 p.

- « La qualification juridique de l’animal : d’une conception classique dépassée à la recherche d’une nouvelle catégorie juridique », in *La raison des plus forts. La conscience déniée aux animaux*, éditions IMHO, 2010, pp. 225-237.



- « Questions autour du droit animalier », *Encyclopedia universalis*, 2012, pp. 124-131.
- « L'effectivité des normes constitutionnelles de protection de l'animal », in *L'animal, un homme comme les autres ?* (T. di Mano dir.), Bruylant, 2012, pp. 281-298.
- « Les grandes évolutions du régime juridique de l'animal en Europe : constitutionnalisation et dérégulation », *Revue québécoise de droit international (RQDI)*, 2012/24, pp. 250-257.
- « Deux voies pour réformer le statut de l'animal », colloque Barcelone novembre 2011, à paraître.

Commentary of case-law

- « Urgence à suspendre l'abattage des éléphants du parc de la Tête d'Or : le fondement anthropocentrique retenu par le juge des référés », note sous CE 27 février 2013, Sté Promogil, req. n° 364751, Lebon T., *LPA* 8 avril 2013, n° 70, pp. 10-20.- « Eléphants du parc de la tête d'Or : le juge du fond annule la mesure d'abattage », note sous TA Lyon 21 mai 2013, Sté Promogil, n° 1207996, inédit, *RSDA* 2013/1, à paraître.
- « Attaques de requins à La Réunion : le juge des référés ordonne l'information des populations », note sous CE, ord. 13 août 2013, Ministre de l'intérieur c/ Cne de Saint-Leu, n° 370902, inédit au recueil Lebon, *AJDA* 2013



chronic RSDA

- « QPC anti-corrída : une saisine prévisible, une décision discutable », note sous CC, déc. n° 2012-271 QPC du 21 septembre 2012, Association Comité radicalement anti-corrída Europe et autre, [RSDA 2012/1](#), pp. 169-178
- « La diffusion de spectacles cruels protégée par la liberté d'expression, note sous Cour suprême des Etats-Unis, 20 avril 2010, Etats-Unis c/ Stevens, n° 08-769, 533 F. 3d 218, RSDA 2012/2, pp. 129-136.
- « L'autorité publique peut interdire d'"assister" à un combat d'animaux », note sous Cour d'appel du Connecticut, 13 août 2011, Etat du Connecticut c/ Bonilla, n° 31927, 131 Conn.App. 388 ; et Cour d'appel de l'Indiana, 31 août 2012, Lee c/ Etat de l'Indiana, n° 49A02-1112-CR-1090), RSDA 2012/2, pp. 136-141.
- « Les dispositions interdisant l'esclavage et le placement en servitude ne sont pas invocables au profit d'animaux », note sous Cour fédérale du District de Californie du Sud de San Diego, 8 août 2012, Tilikum et al. c/ Sea World Parks & Entertainment, Inc., n° 11cv2476 JM(WMC), 2012 WL 399214, RSDA 2012/2, pp. 141-145.
- « Lutte contre les nuisances canines : les autorités peuvent interdire les aboiements intempestifs », note sous Cour fédérale de district de Washington, 25 octobre 2007, Stephens c/ City of Spokane, n° CV-06-119-LRS, RSDA 2012/2, pp. 145-147.
- « Après l'enfant unique... le chien unique ! », note sous Cour d'appel de district de Floride, 3ème district, 11 août 2004, n° 3D03-3188, 879 So.2d 1265 (Fl. 2004) ; et Cour Suprême de l'Ohio, 1er août 2007, n°



2006-0690, City of Toledo c/ Tellings, 114 Ohio St.3d 278; 2007 -Ohio-3724), RSDA 2012/2, pp. 147-151.

- « Les autorités peuvent soumettre à des règles strictes la détention d'animaux dangereux », note sous Cour fédérale de district - district Sud de l'Ohio, 20 décembre 2012, Wilkins c/ Daniels, n° 2:12-cv-1010, WL 6644465, RSDA 2012/2, pp. 151-155.

- « Campagnes politiques en Inde : la commission électorale rappelle aux partis leur devoir constitutionnel de compassion envers les animaux », RSDA 2013/1, à paraître

- « Le devoir constitutionnel de compassion interdit l'euthanasie des chiens errants », note sous Haute Cour de Allahabad, 15 mai 2013, Manoj Kumar Dubey, n° 2800-2009, RSDA 2013/1, à paraître

Whole CV in french : http://www.gerjc.univ-cezanne.fr/uploads/media/CV_OLB_ILF_31_05_2013.pdf